



Le Président

Auch, le 24 avril 2026

Madame le Maire,  
Monsieur le Maire,

À l'heure où les défis environnementaux et climatiques appellent à repenser nos pratiques, le Département a souhaité réviser ses modalités d'entretien des dépendances routières, qui s'étendent sur 3 800 kilomètres. Cette réflexion indispensable vise à concilier trois impératifs indissociables : la sécurité des usagers, la préservation de la biodiversité et l'adaptation aux bouleversements climatiques.

Ainsi, je vous informe que les campagnes de fauchage débuteront à partir de la mi-mai pour répondre à une nécessité écologique : respecter les périodes de nidification des espèces aviaires, permettre aux pollinisateurs de jouer leur rôle essentiel dans l'équilibre de nos écosystèmes et aux plantes de compléter leur cycle de reproduction pour notre biodiversité territoriale. En différant cette intervention, nous préservons une flore locale qui, à son tour, renforce la résilience des sols et celle des chaussées face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.

Si la protection de l'environnement guide nos décisions, la sécurité des usagers en demeure le socle intangible. Avant même le démarrage de la première campagne, des actions ciblées seront menées par mes services techniques pour dégager les points critiques (carrefours à visibilité réduite, signalisations obstruées) en fonction de l'avancement de la végétation.

Ainsi, le Réseau d'intérêt Cantonal (RIC) bénéficiera d'une attention prioritaire dès le début des campagnes. Sur ces axes, où la végétation dense peut altérer la visibilité et induire des comportements à risque, notre intervention sera priorisée. En revanche, sur le réseau de première et deuxième catégories, où le flux d'air maintient naturellement les accotements dégagés, la coupe sera effectuée en fin de première campagne.

.../...

La campagne qui se déroulera de juin à juillet sera menée avec la même exigence de sécurité, mais aussi avec une souplesse nouvelle. Le RIC sera traité systématiquement, tandis que le réseau de première et deuxième catégories bénéficiera d'interventions modulées, en fonction de la croissance réelle de la végétation et des conditions météorologiques. En période de sécheresse, si la pousse est insuffisante, les passages seront suspendus, évitant ainsi des dépenses inutiles.

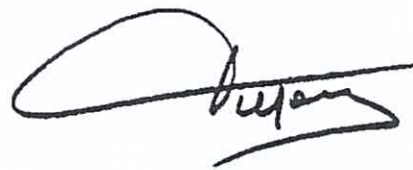
Enfin, notre réactivité reste entière. Aussi, pour toute demande spécifique, mes services, joignables à l'adresse [fauchage@gers.fr](mailto:fauchage@gers.fr), se tiennent à votre disposition pour évaluer la situation et y répondre avec la diligence requise.

Ces ajustements, fruit d'une analyse approfondie, s'inscrivent dans une volonté de concilier impératifs écologiques, économiques et sécuritaires. Ils témoignent de notre engagement à adapter nos pratiques aux enjeux contemporains, tout en garantissant un service public de qualité.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Bien à vous*

Philippe DUPOUY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dupouy', with a large, sweeping initial stroke.

Président  
du Conseil Départemental du Gers